

LA JEUNESSE BELGE ET LE MOUVEMENT SYNDICAL



Le III^e Congrès annuel de la Jeunesse syndicale d'Anvers

par Jef Galliaert

Préambule.

L'ORGANISATION syndicale de la Jeunesse, sous-section de la Fédération des Syndicats, existe depuis trois ans. Fondée en janvier 1931 avec 185 membres, cette organisation de jeunes syndiqués s'est développée à tel point qu'elle comptait fin décembre 1933, 2,073 membres.

La Jeunesse Syndicale est née de l'organisation du cours pour jeunes syndiqués.

C'est à la Semaine Syndicale d'Anvers, en 1929, à la suite d'un exposé du camarade De Vlaemynck, que l'on exprima le vœu de voir les organisations affiliées s'occuper plus effectivement de l'organisation et de l'éducation des jeunes membres.

Ce vœu fut ratifié au Congrès syndical d'août 1930. Conformément à cette décision, la Fédération des Syndicats d'Anvers, d'accord avec la Commission syndicale et la Centrale d'Education ouvrière, organisa pendant les mois d'hiver de 1930 un cours pour jeunes syndiqués. Ce cours se composait de six leçons et était organisé dans quinze communes. Ces leçons étaient suivies en moyenne par quelque trois cents jeunes gens.

A la fin du cours, on posa la question, s'il était bien de bonne politique de rompre le contact établi ainsi avec ces jeunes travailleurs.

En outre, la Fédération était d'avis que l'organisation de quelques leçons par an ne pouvait suffire à parfaire l'éducation syndicale de la jeunesse ouvrière et qu'il y avait donc lieu de se préoccuper spécialement de ce problème.

Le 4 janvier 1931, on convoqua à Anvers, à l'intention des jeunes syndiqués, une assemblée géné-

rale. Le camarade G. Laroche, secrétaire de la Fédération de Syndicats, y prit la parole. A cette assemblée, 185 jeunes travailleurs, membres de diverses organisations syndicales et habitant diverses communes de l'agglomération anversoise, s'y firent inscrire comme membres.

Lors de la création de l'Organisation de la Jeunesse syndicale, les groupements des Jeunesses existants invoquaient divers arguments contre cette nouvelle forme de mouvement des jeunesses. Nous rencontrerons quelques-uns de ces arguments au cours de ce rapport.

A la suite d'une enquête sur la situation du mouvement syndical dans notre arrondissement, il paraît qu'à ce moment, le mouvement des jeunesses ouvrières réunit :

- 500 membres de la C.J.O.;
- 600 membres des cercles de football et d'autres sports ;
- 1,500 gymnastes,

soit au total 2,600 jeunes travailleurs affiliés aux divers cercles de jeunesses ouvrières.

Dans l'arrondissement d'Anvers seul, environ 18,000 jeunes syndiqués âgés de moins de 22 ans étaient affiliés à la Fédération de Syndicats, d'où il résultait que plus de 15,000 jeunes gens de nos propres rangs restaient éloignés de l'activité du mouvement ouvrier moderne.

L'avenir a prouvé que la création de l'organisation des jeunesses syndicales n'a nui à aucun des groupements de jeunesses existants, dont les effectifs sont restés les mêmes ou se sont développés.

En un laps de temps de trois ans, la Jeunesse syn-

dicale est parvenue à grouper tout près de 2,500 membres et est susceptible de prendre une extension plus grande encore, sans empiéter sur le terrain des autres organisations de jeunesses.

Le III^e Congrès.

a) *Conférence de militants des jeunesses.* — Comme les années précédentes, ce Congrès s'ouvrit par une Conférence pour militants des jeunesses. Assistaient à cette Conférence, plus de 200 membres de Comité, en dehors de nombreux dirigeants syndicaux, notamment : Corn. Mertens, de la Commission syndicale ; Tommen, de la Centrale des Métallurgistes ; Fassin, de la Centrale générale, et nombre de dirigeants syndicaux locaux.

A l'ordre du jour de la Conférence de militants des jeunesses se trouvaient deux points :

1) Un exposé du camarade F.-S. Noordhoff, dirigeant de la Commission syndicale de Hollande (N. V. V.), sur « L'œuvre de la jeunesse syndicale en Hollande » ;

2) Le rapport général annuel et la fixation de nouvelles directives. Le camarade Noordhoff traita, dans un exposé abondamment documenté, de *l'histoire, la position actuelle et les perspectives de l'œuvre de la jeunesse syndicale aux Pays-Bas.*

En 1916 exista aux Pays-Bas un Comité central des Organisations de Jeunesses ; des négociations furent menées avec cet organisme par le N.V.V. et le P.O.S.D. en vue d'une collaboration.

Cette collaboration se réalisa en 1917.

Déjà depuis 1918, le N.V.V. accorda au dit Comité un subside annuel de 4,000 florins.

En mars 1918, ce Comité fut transformé en la Centrale des Jeunesses ouvrières (A.J.C.). Tous les jeunes syndiqués âgés de moins de 18 ans furent automatiquement inscrits dans la A.J.C.

Les divers syndicats payaient pour cette affiliation une cotisation collective. A ce moment, la A.J.C. comptait 3,000 membres.

En 1920, le N.V.V. accorda à la A.J.C. un subside de 20,000 florins. L'accroissement des effectifs de la A.J.C. de 3,000 à 12,000 membres fut réconfortant.

Toutefois, en 1925, le mouvement syndical dut constater que ses grands sacrifices financiers paraissaient inutiles.

En effet, l'influence du mouvement syndical sur la jeunesse semblait reculer à grands pas, et celui-ci se vit obligé de réexaminer le problème des jeunes. On supprima purement et simplement l'affiliation collective des jeunes syndiqués. Dans le cas seulement où les membres le voulaient expressément, le syndicat payait pour eux une contribution.

En décembre 1925, le N.V.V. et la A.J.C. nommèrent une commission, qui fut chargée d'entreprendre une enquête au sujet de l'organisation des jeunes travailleurs en Allemagne, en Autriche et en Tchécoslovaquie.

Au Congrès du N.V.V., en octobre 1926, la A.J.C. fut l'objet d'une verte critique. Le nombre des membres aspirants avait diminué dans une proportion inquiétante. Voici, d'ailleurs, une statistique des membres aspirants affiliés au mouvement syndical néerlandais jusqu'à cette époque :

1920 :	11,828	membres aspirants (de 14 à 18 ans) ;
1921 :	8,739,	soit une diminution de 26 p.c. ;
1922 :	6,470,	» 26 p.c. ;
1923 :	4,325,	» 33 p.c. ;
1924 :	2,964,	» 31 p.c. ;
1925 :	2,519,	» 15 p.c.

En un laps de temps de cinq ans, le nombre de jeunes syndiqués avait donc reculé de 11,828 à 2,519, nonobstant le fait que, principalement grâce à l'appui financier du mouvement syndical, les effectifs de la A.J.C. s'étaient accrus de 3,000 à 12,000 membres.

Devant ce résultat négatif, les syndicats décidèrent en 1926 d'entreprendre individuellement l'œuvre des jeunesses. Certains d'entre eux éditaient des organes pour les jeunes. On travaillait quelque peu en désordre : les uns se préoccupaient des jeunes, les autres pas. Finalement, une étroite collaboration s'établit et, le 6 février 1931, on constitua à titre consultatif un Conseil des Jeunesses.

Il y a, à présent, 23 Conseils locaux.

Aux Pays-Bas aussi, l'on s'est rendu compte de ce que la formation des cadres est un des problèmes les plus importants de l'œuvre des jeunesses.

Noordhoff s'étendit ensuite longuement sur la façon dont le Conseil des Jeunesses fonctionne en Hollande et sur divers problèmes intéressant les jeunes syndiqués et les jeunes chômeurs.

Le Conseil des Jeunesses collabore avec les diverses formes du mouvement de la jeunesse, notamment avec l'A.J.C., la Fédération du Sport ouvrier, l'Institut d'Education ouvrière, la Centrale des Auberges des Jeunesses et le Conseil culturel.

L'orateur conclut son exposé en signalant que les perspectives peuvent être jugées heureuses pour l'œuvre à l'avenir. Toujours est-il que l'œuvre individuelle des jeunesses a obtenu des résultats immédiats pour le mouvement syndical. En 1928, le nombre de membres aspirants augmenta de 38 p.c. ; en 1930, de 21 p.c. ; en 1931, de 21 p.c., et en 1933, la Jeunesse syndicale aux Pays-Bas compta déjà plus de 26,000 membres. En huit ans, le nombre de membres aspirants avait donc augmenté de 2,519 en 1925 à 26,000 en 1933.

A l'exemple d'Anvers, l'œuvre devra être plus centralisée, et il y aura lieu d'étendre les attributions du Conseil des Jeunesses.

Noordhoff conclua son exposé extrêmement intéressant en souhaitant au mouvement syndical des jeunesses d'Anvers les meilleurs résultats et fut longuement applaudi par les militants syndicaux présents.

Le rapport annuel de l'O. S. J.

L'année écoulée n'a pas été marquée par les réalisations que nous avions attendues.

Les effectifs ne se sont accrus que de 355 membres.

La crise, le manque d'éléments dirigeants, des difficultés locales dans certaines sections en ont été les causes.

La diminution des ressources à cause du chômage — 60 p.c. des membres sont sans travail — a été la raison de ce que la propagande n'a pu être menée d'après les directives fixées.

Les sections ont fonctionné beaucoup plus régulièrement que les années précédentes. Certaines sections ont dû être dédoublées en raison de l'affluence

de nouveaux membres. Le nombre de sections a monté de 21 à 34, le nombre de sections régionales de 5 à 6. On a inscrit 466 nouveaux membres, alors que l'on en a perdu 111, de sorte que le gain net a été de 355 unités. Les effectifs totaux se sont ainsi accrus de 1,718 à 2,073 membres.

Décisions prises concernant le fonctionnement des sections :

1) La situation doit être réexaminée dans chaque commune. Chaque section doit être en possession des adresses de tous les jeunes syndiqués et si possible de la composition du ménage de tous les membres des syndicats affiliés.

2) Les Conseils régionaux doivent se réunir régulièrement tous les mois et faire rapport au Comité fédéral.

3) En dehors des réunions éducatives, des assemblées doivent être organisées régulièrement chaque semaine pour tous les membres.

4) Il y a lieu d'élaborer un programme spécial pour les communes agricoles.

5) Des programmes d'activité doivent être élaborés à l'intention de toutes les sections, programmes qui mentionneront les chants, les chœurs parlés, les jeux communs, etc.

L'œuvre d'éducation.

Bien que la Jeunesse syndicale n'ait pas disposé de tous les moyens et les collaborateurs nécessaires pour mener à bien l'œuvre d'éducation ainsi qu'elle avait été préconisée, on a enregistré des résultats réjouissants.

Le cours pour jeunes syndicaux s'est composé de huit leçons. Le nombre total des leçons données s'est élevé à 287.

Chaque leçon a été suivie en moyenne par 900 élèves environ.

On a organisé en outre 193 conférences, dont la plupart ont été agrémentées de projections lumineuses et de films.

Au total, donc, 480 réunions éducatives ont été organisées, qui ont réuni 17,043 participants.

Le cours pour militants des jeunesses, organisé tous les quinze jours, a été régulièrement suivi par plus de 100 militants.

Ce cours s'est composé de deux parties : 1° une partie pratique traitant d'administration de groupe, de campement et d'excursions, d'éducation physique, etc. ; 2° une partie théorique traitant d'économie.

La Jeunesse syndicale publie un organe mensuel à l'intention des militants des jeunesses.

Décisions prises concernant l'œuvre d'éducation.

1° Chaque section doit désigner un militant s'occupant spécialement de l'œuvre d'éducation, dont le programme doit être fixé au cours des mois d'été.

2° Lors de l'élaboration de ce programme, il est absolument nécessaire qu'on le fasse suffisamment varié, en prévoyant :

- a) des conférences avec projections lumineuses, de films et avec musique de plaques de gramophone ;
- b) des conférences sur des actualités ;
- c) des conférences bibliographiques et des lectures.

Œuvre de récréation.

Plusieurs sections ont créé des clubs qui s'occupent de chant, de chœurs parlés et rythmiques, de danses, de musique, de nage, de jeu de balle-pelote, d'athlétisme, de campement et d'excursions.

Il y a 21 clubs de chant, 8 clubs de musique, 1 club de natation (pour l'ensemble de la région d'Anvers), 12 clubs de chœurs parlés, 18 clubs d'athlétisme (seulement en été), 1 club de danses pour jeunes filles ; le campement est pratiqué, à quelques exceptions près, par toutes les sections.

Décisions concernant l'œuvre de récréation.

a) Le Comité fédéral indiquera les chants, les chœurs parlés, les jeux, etc., pour qu'il y ait de l'uniformité dans l'œuvre de récréation et la possibilité d'organiser des exécutions massives ;

b) Chaque section dressera, à côté de son programme d'éducation, un programme de récréation ;

c) Le Comité fédéral indiquera les excursions à faire et les terrains de campement, ainsi que les particularités que présentent ces excursions.

Propagande.

La Jeunesse syndicale a participé à de nombreuses manifestations de propagande.

Elle a répandu plus de 30,000 timbres de propagande, faisant appel à la jeunesse syndicale de s'affilier à l'organisation, ainsi que 40,000 manifestes de propagande pour la Jeunesse syndicale.

Des milliers de manifestes ont été distribués aux écoles industrielles et du soir, et lors de la clôture de l'année scolaire.

L'organe *De Syndikale Jeugd* a paru régulièrement tous les mois.

Il est tiré à 3,500 exemplaires. A certaines occasions, notamment du Premier Mai et d'autres manifestations spéciales, le tirage a été porté à 5,000 exemplaires. Il faudrait que chaque section s'occupe plus judicieusement de la distribution de l'organe.

(A suivre.)

La Jeunesse syndicale à Anvers

par Corn. Mertens

NOS lecteurs trouveront d'autre part, de la main du camarade Galliaert, l'enthousiaste jeune dirigeant de la Jeunesse syndicale de l'agglomération anversoise, une relation du III^e congrès que cette organisation vient de tenir à Anvers.

Nous avons assisté à ce Congrès comme représentant de la Commission syndicale de Belgique, et nous tenons à donner ici, brièvement, nos impressions au sujet des réunions qui ont eu lieu à cette occasion.

Signalons tout d'abord que ce congrès annuel consiste en deux réunions bien distinctes, répondant entièrement aux circonstances.

La première de ces réunions est nommée « Conférence des jeunes militants » et occupe la première journée. Assistent seuls à cette conférence, les dirigeants des groupes locaux et régionaux, pour y entendre et discuter le rapport sur les travaux de l'année écoulée, non seulement pour permettre aux militants d'exprimer leur opinion concernant le travail fourni dans les diverses sections, mais aussi pour examiner la situation en vue de l'activité de demain.

L'importance de la partie instructive de cette assemblée est rehaussée par un exposé, suivi d'une discussion sur l'œuvre de la jeunesse dans le mouvement syndical à l'étranger, pour lequel notre ami Noordhoff, d'Amsterdam, s'était mis avec empressement à la disposition des organisateurs.

La seconde réunion est plutôt démonstrative. Elle réunit non seulement les militants des jeunesses, mais les membres mêmes, tant jeunes filles que garçons, qui par leur présence veulent marquer leur attachement à l'organisation. Environ 1,000 jeunes syndiqués, venus de tous les coins de l'arrondissement, avaient déjà pris place dans la salle du Congrès avant l'heure d'ouverture. Beaucoup parmi eux sont depuis longtemps sans travail et n'ont pu se permettre le déplacement que grâce à la solidarité effective de leurs jeunes camarades des deux sexes qui, ayant encore le bonheur d'être au travail, ont contribué à rendre possible le voyage de leurs camarades moins bien lotis.

Ils sont là, non pour délibérer sur l'activité déployée par leur organisation — leurs militants l'ont fait pour eux — mais pour entendre quelque trois exposés sur quelques-uns des problèmes qui s'imposent avec plus d'insistance que jamais à l'attention de tous; pour écouter la parole des aînés et leurs enseignements basés sur l'expérience.

Ce fut une réunion des plus réussies, où les allocutions des divers orateurs furent accueillies avec enthousiasme, et qui laissera, sans aucun doute, sur tous une profonde impression et ne manquera pas de stimuler le sentiment de solidarité qui anime tous ces jeunes ouvriers et ouvrières.

L'assemblée prit fin exactement à l'heure fixée et fut suivie d'une démonstration. Précédées des bannières multicolores des diverses sections de la Jeunesse syndicale, animées par leurs propres sections

musicales, soit des fanfares, soit des groupes de mandolinistes, en entonnant leurs chants vigoureux, les masses de jeunes parcoururent les rues de la ville d'Anvers, accueillies partout avec sympathie et intérêt, en cette journée de dimanche, par les promeneurs.

A l'issue de cette manifestation, on se réunit de nouveau au local du Congrès, où l'on cassa la croûte. Ensuite eut lieu une fête, dont le programme instructif et récréatif était de nature à satisfaire les plus difficiles.

* * *

Pourquoi dissimuler que nous accueillons non seulement favorablement, mais aussi avec beaucoup de sympathie, l'organisation de semblables réunions? Nous nous rendons pleinement compte que ce Congrès annuel, ces réunions, constituent dans la vie syndicale de nos jeunes syndiqués des deux sexes un événement unique.

Au cours de l'année, ceux-ci se meuvent dans leur groupe local; on leur montre le chemin d'une vie active au sein de leur organisation syndicale; on s'efforce de travailler au relèvement de leur niveau intellectuel et leurs sentiments de solidarité. Et puis, un fois par an, de tous les coins de la région, ils se réunissent; on leur donne l'occasion de fraterniser avec leurs camarades, d'élargir par cette réunion leur horizon, de nouer des liens d'amitié qui renforceront leur énergie dans la lutte quotidienne.

En outre, ces réunions sont d'excellentes occasions pour mettre à l'œuvre les plus capables parmi nos jeunes, en les chargeant de traiter d'un sujet ou d'un problème déterminé, et en leur permettant ainsi de faire leur entrée dans une branche importante de la vie active de notre mouvement.

C'est notre plus vif désir de voir organiser dans toutes les régions du pays par nos fédérations de syndicats, — quelle que soit la forme donnée à l'organisation des jeunes syndiqués, — pareilles réunions annuelles. L'exemple d'Anvers, le Congrès si bien réussi d'il y a quelques semaines, organisé par les ouvriers du Bâtiment du Borinage, et d'autres réunions encore, prouvent que le mouvement syndical peut œuvrer dans ce sens avec des chances de succès.

La jeunesse, on le sait, pleine d'énergie, veut qu'on lui offre l'occasion de vivre sa vie; elle veut participer à notre grande lutte pour la libération de la classe ouvrière de l'emprise du capitalisme. A nous, les aînés, de satisfaire à ce légitime désir des jeunes et de le faire de façon à ce que les jeunes et le mouvement en général puissent en profiter.

Alors, peut-être, le jour viendra où nous pourrons, une fois par an, réunir nos jeunes syndiqués en grande masse à Bruxelles dans un grand congrès à caractère démonstratif, suivi d'une manifestation grandiose à travers les rues de la capitale, nouant ainsi de plus en plus étroitement et renforçant les liens qui unissent les aînés et les jeunes dans notre mouvement.